

CABINET

N° **0409-1**/MFB-CAB

NOTE DE SERVICE

Les cadres dont les noms, prénoms et grades suivent, sont nommés aux fonctions de **chefs de section** à la Direction départementale des douanes et des droits indirects de Pointe-Noire, ainsi qu'il suit :

Bureau Principal Port de Pointe-Noire :

- Chef de section contrôle immédiat n°1
NIOMBELA LIKOUNDOU Rosalie, Inspecteur principal des douanes ;
- Chef de section contrôle immédiat n°2
KIDIMBA Modeste Parfait, Inspecteur des douanes ;
- Chef de section contrôle immédiat n°4
BOUNDOU Serges, Inspecteur des douanes.

Service des enquêtes douanières :

- Chef de section régimes économiques et suspensifs
INKIAME-MONGO Hervé Ulrich, Inspecteur des douanes ;
- Chef de section technique des enquêtes départementales
MAKAYA Donatien, Inspecteur des douanes.

Les intéressés percevront les primes et indemnités prévues par les textes en vigueur.

La présente note, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de prise de fonction des intéressés. /-SIF

Fait à Brazzaville, le **20 JUN 2020**

Le Ministre,

Ampliations :

- | | |
|--------------|------|
| - MFB/ CAB | 1 |
| - MDB/CAB | 1 |
| - MFB/ DRHF | 1 |
| - DGDDI | 1 |
| - Intéressés | 5 |
| - Archives | 1/10 |

